

Brésil : Bolsonaro refuse d'assister au procès intenté contre lui



La Havane, 23 juin, (RHC)- L'ex-président brésilien, Jair Bolsonaro, a refusé de se rendre jeudi au Tribunal supérieur électoral (TSE) pour suivre le procès qui lui est intenté pour des attaques contre le système électoral, ce qui pourrait le priver de toute fonction publique pendant huit ans.

Selon le site G1, l'ex-militaire a opté pour se rendre à Rio Grande do Sul pour tenter de renforcer le Parti libéral (PL), dont il est membre, avant les élections.

Le site affirme que ce "changement a pris ses conseillers par surprise".

Mais il a également provoqué un soulagement, car "la visite au TSE, ont-ils estimé, représente un risque d'exposition négative inutile, alors qu'une réception dans un aéroport peut générer une image positive".

Lors du procès, le procureur général adjoint chargé des élections, Paulo Gonet, a défendu l'inéligibilité de Bolsonaro pour abus de pouvoir politique.

La première phase du procès a analysé le comportement de l'ancien capitaine de l'armée lors d'une réunion avec des ambassadeurs en juillet de l'année dernière.

Lors de cette réunion, retransmise par la télévision publique, Bolsonaro a dénigré le système électoral sans présenter de preuves.

En réponse, le Parti Démocrate Travailleiste a accusé M. Bolsonaro et le général Walter Braga, qui était le candidat à la vice-présidence sur son ticket pour l'élection d'octobre, d'abus de pouvoir politique et d'utilisation abusive des médias pendant la campagne électorale.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/326414-bresil-bolsonaro-refuse-dassister-au-proces-intente-contre-lui>



Radio Habana Cuba